



LES YEUX OUVERTS #6

FESTIVAL DE DOCUMENTAIRE NON-COMPÉTITIF

RÈGLEMENT APPEL A FILMS ET DOCUMENTAIRES SONORES

COLLECTIF LUNDI SOIR

Les oeuvres sonores ou films documentaires proposés doivent avoir une durée de 40 minutes maximum, et avoir été finalisés entre juin 2022 et janvier 2024.

Cet appel à film s'inscrit dans le champ de la « jeune création » : premiers, deuxièmes ou troisièmes films / docs sonores (étudiants, produits ou auto-produits). L'âge n'est pas un critère.

Les formes hybrides (animation, expérimental, docu fiction) sont les bienvenues.

Les documentaires retenus seront diffusés pour un événement à Paris en juin. Certains bénéficieront d'une nouvelle diffusion à Marseille en septembre. Les dates et lieux de ces événements seront annoncés prochainement. Les oeuvres sélectionnées pourront également être montrées (avec l'accord des réalisateur·ice·s) dans d'autres programmations du collectif.

Nous sommes très attachés au fait d'accueillir les réalisateur·rices et aimons tout particulièrement diffuser les œuvres en leur présence ! Nous faisons tout pour prendre en charge une partie de leur défraiement.

Sous réserve de l'obtention de subventions, des droits de diffusion pourront être versés.